



# Rapport Annuel

R-Co Objectif Dynamique

29/12/2023

1. Informations générales.....	3
1.1 Acteurs.....	3
2. Caractéristiques principales de l'OPC.....	4
2.1 Objectif de gestion.....	4
2.2 Stratégie d'investissement.....	5
2.3 Profil de risque et de rendement.....	12
2.4 Catégories de parts.....	13
3. Compte-rendu d'activité.....	14
3.1 Performances du 02/01/2023 au 29/12/2023.....	14
3.2 Commentaire de gestion.....	14
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue.....	16
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice.....	16
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice.....	16
4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.....	17
4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	17
4.4.1 Instruments financiers dérivés.....	18
4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC.....	18
4.5 Risque global.....	18
4.6 Informations sur les risques financiers.....	18
5. Informations réglementaires.....	19
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients.....	19
5.2 Exercice des droits de vote.....	19
5.2.1 Politique de vote.....	19
5.2.2 Exercice des droits de vote.....	19
5.3 Politique de rémunération.....	20
5.4 Frais d'intermédiation.....	21
5.5 Données SFDR.....	22
6. Annexes.....	23

---

# 1. Informations générales

---

FCP de droit français.

## 1.1 Acteurs

### **Société de gestion**

Rothschild & Co Asset Management

Société en commandite simple

29, avenue de Messine

75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014.

### **Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts**

CACEIS Bank

89-91 rue Gabriel Péri

92120 Montrouge

(adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

### **Sous délégué de gestion comptable**

Rothschild & Co Asset Management assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration

Etablissement de crédit agréé par le CECEI

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

### **Centralisateur**

CACEIS Bank

### **Commissaires aux comptes**

Deloitte & Associés

6 Place de la Pyramide

92908 – Paris – La Défense Cedex France

Signataire : Olivier GALIENNE

## 2. Caractéristiques principales de l'OPC

---

### 2.1 Objectif de gestion

#### Objectif de gestion

R-co Objectif Dynamique a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans et par la mise en œuvre d'une gestion de type discrétionnaire, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 80% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis (MSDEWIN) + 20% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%].

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds.

#### Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est composé de 80% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis (MSDEWIN), + 20% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%].

L'indice **MSCI Daily TR Net World en euro** (cours de clôture) est un indice action dividendes nets réinvestis, exprimé en euro, calculé par la société Morgan Stanley, et représentatif des principales capitalisations mondiales.

Cet indice est publié par Morgan Stanley Capital International et disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com)

L'indice ESTER/€STR est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu)

Le calcul de la performance de cet indicateur sera réalisé sur la base de ses indices sous-jacents à des dates correspondant à celles retenues pour la valorisation du portefeuille (la valorisation du portefeuille se basant elle-même sur celle des OPC sous-jacents, valorisés au dernier cours connu ; à savoir généralement en J-1, à l'exception de l'ESTER valorisé en J).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, aucun administrateur des indices composant l'indicateur de référence composite n'est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'administrateur de l'ESTER bénéficie, quant à lui, de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPC a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure à cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 80% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis + 20% [ESTER capitalisé + 0,085%]. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

## 2.2 Stratégie d'investissement

### 1. Description des stratégies utilisées

Le FCP R-co Objectif Dynamique est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif (tel que décrit ci-dessous) par la société de gestion :

(i) entre 0% et 50% de l'actif net du FCP en OPC de droit français et/ou européens ayant recours à des stratégies de rendement absolu, et

(ii) entre 50% et 100% de l'actif net du FCP en OPC, y compris les ETF, de droit français et/ou européen mettant en œuvre des stratégies de gestion directionnelle, spécialisés dans des produits d'actions, obligataires et/ou monétaires (y compris (a) 50% maximum de l'actif net en OPC spécialisés en obligations de toute notation et toutes zones géographiques, (b) 50% maximum de l'actif net en OPC spécialisés en obligations convertibles et (c) 50% minimum de l'actif net en OPC spécialisés dans des produits d'actions (de micro, petites, moyennes et grandes capitalisations, de pays développés et émergents)).

Le pourcentage minimum de détention d'OPC est de 90%.

#### A) Stratégies de rendement absolu

Le FCP R-co Objectif Dynamique investit dans des OPC de droit français et/ou européen, ayant recours aux stratégies de rendement absolu, de type « Long/Short », « Arbitrage/Relative Value », « Global Macro », « Situations spéciales/Event Drivent » et « Systématique ».

Ainsi, le pourcentage de détention d'OPC ayant recours à des stratégies de rendement absolu évoluera entre 0 et 50% de l'actif net du fonds.

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Le FCP R-co Objectif Dynamique investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 50% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des

positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.

- Les stratégies « arbitrage/relative value », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales »/ « Event-driven », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

Existence d'un risque de change éventuel pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif net du FCP).

## **B) Stratégies de gestion directionnelle**

Par ailleurs, le FCP est également investi, en fonction des opportunités de marchés, entre 50 et 100% de l'actif net en OPC de droit français et/ou européens, dont des Exchange Traded Funds (ETF), dont :

- minimum 50% de l'actif net dans des produits d'actions et
- entre 0 et 50% en produits obligataires et/ou monétaires, dans les proportions décrites ci-dessous à la rubrique « Allocation stratégique ».

Le FCP investit de façon majoritaire dans des OPC (dont des ETF) de produits d'actions. Il pourra également investir dans des OPC spécialisés dans des produits obligataires et/ou monétaires.

## **C) De manière générale**

La société de gestion pourra de manière exceptionnelle, réduire très fortement son exposition aux différentes stratégies de gestion mentionnées en cas d'anticipation défavorable sur ces marchés au

profit de stratégies de gestion monétaires (instruments du marché monétaire, titres de créances négociables, OPC monétaires) jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

**Allocation stratégique :** En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit majoritairement en parts et/ou actions d'OPC, en fonction des opportunités de marché, sans prépondérance géographique et selon l'allocation globale suivante :

- entre 0% et 50% de l'actif net en OPC de gestion de type « rendement absolu ».
- entre 50 et 100% en OPC de type « gestion directionnelle », dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés dans des produits d'actions, obligataires et/ou monétaires, dont :
  - parts et/ou actions d'OPC, dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés dans des produits d'actions (de micro, petites, moyennes et grandes capitalisations, de pays développés et émergents) à hauteur de 50% minimum de l'actif net.
  - parts et/ou actions d'OPC, dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés en obligations de toute notation et toutes zones géographiques (jusqu'à 50% maximum de l'actif net) ;
  - parts et/ou actions d'OPC spécialisés en obligations convertibles (jusqu'à 50% maximum de l'actif net) ;
- Entre 0 et 10% de l'actif net en titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations.

Le portefeuille du FCP est diversifié et géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
  - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
  - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Dans le cadre de la poche de stratégies de gestion directionnelle, le FCP peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d'indices (actions, taux), change à terme, futures et option d'indices (actions, taux), de devises et marchés de taux) afin de poursuivre son objectif de gestion.

Pour ce faire, il peut couvrir ou/et augmenter l'exposition de sa poche directionnelle à des secteurs d'activités, des indices (taux, actions), des marchés de taux, des marchés action ou des devises. Ainsi, l'exposition consolidée de la poche directionnelle à ces différents marchés, y compris via l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net du FCP.

L'exposition du FCP de manière globale (toutes stratégies confondues) sera de 160%.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'allocation entre les classes d'actifs se fera de façon discrétionnaire sur l'horizon de placement recommandé. En conséquence, le fonds aura vocation à être majoritairement, voire totalement, investi sur des fonds de gestion directionnelle.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le Fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## **2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

- **Actions** : néant
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : 0-10%  
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les billets de trésorerie, certificat de dépôt, et Euro Commercial Paper) de toutes qualités de signature, de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, d'obligations indexées. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.
- **La détention d'actions ou parts d'autres OPC** : 90%-100% de l'actif net  
Dans la limite de la fourchette de détention, le FCP pourra détenir :
  - jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM dont les OPCVM cotés/ETF de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.
  - jusqu'à 30% de son actif net : en parts ou actions de FIA, de droit français ou de droit étranger ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit



étranger, à condition que les critères fixés à l'article R214-13 du Code monétaire et financier soient respectés.

Ces OPCVM et FIA pourront être gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

### **3. Instruments dérivés :**

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers.

Dans le cadre de la poche de stratégies de gestion directionnelle, le FCP peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d'indices (actions, taux), change à terme, futures et option d'indices (actions, taux), de devises et marchés de taux) afin de poursuivre son objectif de gestion.

Pour ce faire, il peut couvrir ou/et augmenter l'exposition de sa poche directionnelle à des secteurs d'activités, des indices (actions, taux), des marchés de taux, des marchés action ou des devises. Ainsi, l'exposition consolidée de la poche directionnelle à ces différents marchés, y compris via l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net du FCP.

L'exposition du FCP de manière globale (toutes stratégies confondues) sera de 160%.

#### **Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré du Groupe Rothschild & Co :**

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

### **4. Titres intégrant des dérivés :** Néant.

### **5. Dépôts :**

Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des dépôts en Euro d'une durée de vie égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

### **6. Emprunts d'espèces :**

Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

### **7. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titre :** Néant

#### **Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :**

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la

mesure où l'OPCVM recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPCVM à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

#### **Profil de risque :**

L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants, par l'investissement dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

1. Risque de perte en capital : risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué, le FCP ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection. Ce risque se matérialise par une baisse de la Valeur Liquidative. Dans un tel cas, un porteur n'est pas assuré de retrouver le capital initialement investi. L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds.
2. Risque lié aux stratégies de gestion : les stratégies de gestion à rendement absolu sont des techniques consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces prises de position (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses par exemple), la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
3. Risque lié à la gestion discrétionnaire : risque que l'objectif de gestion du FCP, donné à titre indicatif, ne soit pas atteint. Les choix d'investissement sont en effet à la discrétion du gérant. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi sur les marchés, les stratégies ou dans les OPC ou fonds d'investissement les plus performants.
4. Risque de change : risque lié aux fluctuations des taux de change : le porteur pourra être exposé à un risque de change, en raison du fait que certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP et via l'utilisation de produits dérivés. Ainsi, le FCP peut être globalement exposé au risque de change dans la limite de 100% de son actif, la société de gestion se réservant la possibilité de procéder à des

couvertures de change. De ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

5. Risque de taux d'intérêt : risque lié à la sensibilité du FCP aux mouvements de la courbe des taux, via l'investissement en OPC de produits de taux et l'utilisation de produits dérivés. Certains OPC ou fonds d'investissement sous-jacents peuvent être exposés au risque de taux d'intérêt via des investissements dans des produits de taux. Ainsi, en période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur des produits de taux est susceptible d'être impactée négativement, ce qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

6. Risque de crédit : il représente (i) le risque de dégradation de la signature d'un émetteur qui aura un impact négatif sur le cours d'un titre et donc pourra faire baisser la valeur liquidative des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents, ainsi que (ii) le risque de défaut d'un émetteur ou d'une contrepartie d'une opération de gré à gré. Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

**L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que :**

• **les titres de dette notés en catégorie spéculative dite « High Yield » présentent un risque de crédit plus important, ce qui peut entraîner la baisse plus forte de la Valeur Liquidative du FCP.**

• **les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**

7. Risque action : Risque d'une baisse de la valeur liquidative du portefeuille en raison de la détérioration du marché action, via les investissements en OPC de produits d'action et l'utilisation de produits dérivés actions,

En effet, le FCP peut connaître un risque lié :

- aux expositions indirectes en actions,
- aux investissements indirects sur les marchés hors OCDE y compris émergents. A ce titre, **l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**
- liés aux expositions indirectes de grandes, moyennes, petites et micro capitalisations. A ce titre, **l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (Micro/Small Cap) sont destinés à accueillir des entreprises qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investissements, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**

8. Risque spécifique lié à l'investissement en Obligations Convertibles via des OPC spécialisés dans les Obligations convertibles : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, du fait de l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêt, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

9. Risque indirect lié aux matières premières : Le FCP peut être exposé de façon indirecte au risque de baisse ou de hausse des matières premières comme l'énergie, l'agriculture, les

métaux industriels et les métaux précieux via l'utilisation de dérivés par les OPC sous-jacents en portefeuille.

10. Risque de durabilité : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Pour tous les types de risque indiqués ci-dessus, leur matérialisation se traduirait par une baisse possible de la valeur liquidative.

**Garantie ou protection** : Néant.

## 2.3 Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour..

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire combinant à la fois (i) une stratégie de rendement absolu (ii) une stratégie de gestion directionnelle sur les marchés actions, produits de taux et change. .

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC

## 2.4 Catégories de parts

<b>Code ISIN</b>	<b>Affectation des sommes distribuables</b>	<b>Devise de libellé</b>	<b>Souscripteurs</b>	<b>Montant minimum de souscription initiale</b>
FR0013183308	capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, destiné plus particulièrement à la clientèle du Groupe THESEIS Capital	1 part (valeur liquidative d'origine : 100 Euros)

## 3. Compte-rendu d'activité

### 3.1 Performances du 02/01/2023 au 29/12/2023

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-co Objectif Dynamique	9,50 %	15,63 %

Note : Les performances de R-Co Objectif Dynamique sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

### 3.2 Commentaire de gestion

La faillite de la Silicon Valley Bank et, de façon presque concomitante, en fin de premier trimestre, la chute et le rachat de Crédit Suisse par UBS sont venus interrompre la dynamique positive dans laquelle s'inscrivait la conjoncture mondiale, portée par l'abandon de la politique "zéro Covid" en Chine et par les bonnes surprises économiques en Europe, qui a évité une crise énergétique à la faveur d'un hiver clément. Sur l'ensemble de la période, la gestion a maintenu une diversification forte visant à limiter la volatilité et l'impact des à-coups de marchés sur la valeur liquidative. Au cours des premières semaines de l'année, le portefeuille a profité de sa surpondération en actions de la Zone euro et européennes et de son biais "value" lié à la poursuite des resserrements monétaires de la BCE. Nous avons légèrement renforcé l'Asie pour profiter de l'abandon de la politique zéro-Covid en Chine et avons accompagné la hausse des marchés avec quelques renforcements sur la zone euro.

Après un premier trimestre tonitruant, les marchés ont relativement marqué le pas au second. Certes, des résultats de très bonne facture, dans un environnement où la croissance a mieux résisté que prévu et déjoué les pronostics de la quasi-totalité des prévisionnistes, ont permis aux indices de rester en territoire positif, mais les incertitudes liées à la résilience de l'inflation et à la pleine mesure des effets des relèvements de taux successifs de la Fed et de la BCE ont souvent généré des oscillations de faible ampleur. C'est particulièrement le cas sur les indices obligataires qui terminent la période à +0,05 % pour l'IBoxx Eurozone Souverain et +0,44 % pour l'IBoxx Euro Corporate. L'Euro Stoxx 50 termine quant à lui le trimestre avec une performance de +3 % mais de très fortes disparités géographiques au sein de la zone. Alors que le S&P 500 se distingue avec une performance trimestrielle en euro de +8,25 %, grâce à la très forte progression des plus grosses capitalisations de l'indice, l'indice chinois s'est quant à lui replié de 6,3 % en euro sur le trimestre. Alors que nous avions, en début de période, une lecture prudente de l'évolution de l'économie en estimant que les effets des hausses de taux auraient un impact plus rapide et marqué sur les données économiques et les résultats des entreprises, nous avons maintenu un poids en actions modéré. Bien que plusieurs fonds américains, avec un fort biais technologique, aient fortement contribué à la performance du portefeuille, notre aversion à l'évolution très concentré autour de quelques valeurs de l'indice S&P 500 nous a amené à restreindre, certes trop tôt, le poids de la poche américaine. Nous avons également réduit le poids de la Chine afin de limiter sur le portefeuille l'effet de la désaffection des investisseurs pour la zone. Les valorisations restent pourtant très attractives et il nous semble que le gouvernement devra rapidement procéder à la mise en place de mesures budgétaires et monétaires d'envergure pour relancer l'économie du pays.

Les marchés d'actions ont marqué le pas au cours du troisième trimestre, sans pour autant remettre en cause les bonnes performances réalisés durant la première moitié de l'année. Les résultats des entreprises, au même titre que l'optimisme lié à l'émergence de l'Intelligence Artificielle sur les bénéfices futurs ont permis aux principaux indices d'afficher des performances proches de l'équilibre. Si les actions de la Zone euro se replient de 4,2 %, les marchés émergents et les États-Unis finissent presque à l'équilibre, grâce à l'appréciation du dollar contre euro de 2,9 %(1). Souffrant des déclarations des banques centrales et des craintes d'une inflation durablement élevée, les taux se sont appréciés, et l'IBoxx Euro a perdu 2,5 % sur la période(1). Dans ce cadre, la gestion prudente du portefeuille a permis de limiter la baisse, d'une part, grâce à une diversification efficace sur la partie obligataire qui s'est appuyée sur des stratégies de portage et des obligations indexées sur l'inflation, d'autre part, sur des investissements dans des fonds à dominante value(3) qui ont bien surperformé sur la période. Nous avons pris des profits en début de période sur les actions de la zone euro et l'Asie mais avons dans le courant de l'été renforcé la partie croissance sur les actions américaines pour profiter de l'attrait des valeurs liées à l'intelligence artificielle.

L'année boursière s'est achevée dans un climat euphorique comme l'illustre la hausse de 3.62%<sup>[1]</sup> en euros du MSCI World Net TR en décembre qui a propulsé les actions mondiales à un nouveau record. Les investisseurs sont convaincus que la décélération de l'inflation des deux côtés de l'atlantique sonne la fin du resserrement monétaire le plus violent depuis 40 ans, mais surtout, ouvre la porte à de futures baisses de taux qui pourraient notamment débiter dès le printemps prochain aux États-Unis. En Europe, alors que Mme Lagarde a fait preuve de prudence en douchant les espoirs de baisse prochaine, les investisseurs restent convaincus que la BCE ne pourra pas rester passive face à la dégradation conjoncturelle, le PIB de la Zone euro n'étant dorénavant attendu en hausse que de 0,8% en 2024 contre +1% prévu en septembre dernier<sup>[2]</sup>. A l'instar des mois précédents, les actions américaines gagnent encore 2.90% (S&P 500 TR en €)<sup>[3]</sup>, grâce aux valeurs technologiques qui signent leur meilleure année depuis 1999 (Nasdaq 100), dont les « Magnificent Seven » (Alphabet, Tesla, Meta, Nvidia, Apple, Amazon et Microsoft) qui rebondissent de plus de 108% cette année après -45,45% en 2022 (Bloomberg Magnificent Seven Index en US\$)<sup>3</sup>. Le soulagement des investisseurs face au biais plus accommodant des banques centrales a permis à la volatilité des actions américaines de revenir à ses plus bas niveaux depuis la pandémie à 12% environ<sup>3</sup> (indice VIX). Les actions de la Zone euro montent encore de 3.24% ce mois-ci et terminent l'année sur un gain de 18.55%<sup>3</sup> (Euro Stoxx TR), dopées notamment par les marchés du sud (Espagne-Ibex +22.76% et Italie-FTSEMIB +28.03%). Malgré les nouveaux records atteints par les bourses indienne et brésilienne, les marchés émergents limitent leur hausse à 6.11% en 2023<sup>3</sup> (MSCI Emerging Markets TR en €), plombés par les actions chinoises qui enchaînent leur troisième année d'affilée dans le rouge à cause de la persistance de la crise immobilière et d'une reprise économique post-covid en-deçà des attentes. Les marchés obligataires ont poursuivi en décembre leur rebond grâce au ralentissement de l'inflation et à la perspective d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine qui ont permis aux taux à 10 ans américain de se détendre de 111 bp depuis le 19 octobre 2023 quand les rendements culminaient à leur plus haut depuis 2007 à 5%. Après des pertes historiques de 18,44% en 2022, les obligations souveraines de la Zone euro ont repris 7.15% (iBoxx Eur Eurozone Sovereign) cette année, meilleure performance depuis 2014 et qui a été totalement réalisée au cours des trois derniers mois<sup>3</sup>. Nous avons en fin d'année réinvesti sur de la value euro et de l'immobilier afin de profiter du rallye porté par les espoirs de baisses rapides de taux.

[1] Source : Bloomberg, 29/12/2023

[2] Source : Eurostat, Janvier 2024

[3] Source : Bloomberg, 29/12/2023

## 4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

---

### 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

#### 1er juillet 2023

Changement de dénomination de la société Rothschild & Co Asset Management Europe en « Rothschild & Co Asset Management »

#### 19 octobre 2023

Suppression de l'objectif de volatilité annuelle moyenne maximum dans l'objectif de gestion.

#### 29 décembre 2023

- Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des demandes de rachats (dit « gate »)

- Mise à jour des modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables, à compter de la mise en application du Règlement ANC n° 2020-07 relatif au nouveau plan comptable des OPC.

### 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

**Table 1. Achats**

Titres	En euros
AVIVA INV.MON.C 4D	4 449 805,48
BNPP E MSCI Japan SR	842 893,96
R-CO THEMATIC REALI2	835 066,34
FSA GR CH GT III USD	821 968,83

**Table 2. Ventes**

Titres	En euros
AVIVA INV.MON.C 4D	4 684 721,66
BDL CONVICTIONS I	1 398 698,70
GUIN.GL.EN.EUR DD	1 078 246,97
FIRST ST GR CH I	982 924,87



#### 4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

#### 4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- Prêts de titres : 0
- Emprunts de titres : 0
- Prises en pension : 0
- Mises en pensions : 0

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- Change à terme : 0
- Future : 0.0503
- Options : 0
- Swap : 0

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	-

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
- Dépôts à terme	- 0
- Actions	- 0
- Obligations	- 0
- OPCVM	- 0
- Espèces (**)	- 0
<b>Total</b>	<b>- 0</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
- Dépôts à terme	- 0
- Actions	- 0
- Obligations	- 0

- OPCVM	- 0
- Espèces (**)	- 0
<b>Total</b>	<b>- 0</b>

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

<b>Revenus et frais opérationnels</b>	<b>Montant en devise du portefeuille</b>
- Revenus (***)	- N/A
- Autres revenus	- N/A
<b>Total des revenus</b>	<b>- N/A</b>
- Frais opérationnels directs	- N/A
- Frais opérationnels indirects	- N/A
- Autres frais	- N/A
<b>Total des frais</b>	<b>- N/A</b>

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

**4.4.1 Instruments financiers dérivés**

Néant.

**4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**4.5 Risque global**

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

**4.6 Informations sur les risques financiers**

Néant

## 5. Informations réglementaires

---

### 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

### 5.2 Exercice des droits de vote

#### 5.2.1 *Politique de vote*

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV. Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

#### 5.2.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

### 5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, et le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de rémunération variable et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines (2),
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- Fonction risques et contrôles
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPCVM gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des preneurs de risques

*(1) : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.*

*(2) : Les responsabilités de la fonction Ressources humaines sont portées par les Associés Gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe.*

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée sont appliquées à la Population Régulée. La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel. L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

Au titre de l'année 2023, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2023	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	156	17,6	11,5	6,1
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	38	7,4		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	28	5,8		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	10	1,6		

*Données en millions d'Euros, bruts non chargés  
Effectifs en ETP*

## 5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2023, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

### Conditions de recours pour l'exercice 2023 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2023, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

### Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2023 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 39.82% du volume total des frais d'intermédiations

- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 60.18% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2023, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

## **5.5 Données SFDR**

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

# 6. Annexes

---

# **R-co OBJECTIF DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management

29, avenue de Messine  
75008 Paris

---

## **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif**

au 29 décembre 2023



## R-co OBJECTIF DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management

29, avenue de Messine  
75008 Paris

### Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 29 décembre 2023

---

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement R-co OBJECTIF DYNAMIQUE et en application des dispositions prévues par l'article L 214-17 du Code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 29 décembre 2023 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

A Paris La Défense, le 09 février 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

  
Olivier GALIENNE

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23  
 PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore  
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET	
<b>III - Titres d'OPCVM</b>													
<b>OPCVM français à vocation générale</b>													
<b>DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>													
FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS I	926.	P EUR	1565.4765	M 28/12/23	1758.28	5	1,449,631.27	1,628,167.28	0.00	178,536.01	9.01	
FR001400M9C6	Longchamp Dal ton Jap	524.	P EUR	1019.21	M 28/12/23	1030.21	0	534,066.04	539,830.04	0.00	5,764.00	2.99	
FR0010839555	R-CO CVICT EQ VAL I	7.9371	P EUR	172061.743	M 28/12/23	199640.67	5	1,365,671.26	1,584,567.96	0.00	218,896.70	8.76	
FR0011885789	R-CO THEMATIC REALI2	7,066.	P EUR	118.1809	M 28/12/23	135.05	5	835,066.34	954,263.30	0.00	119,196.96	5.28	
<b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>													
								CUMUL (EUR)	4,184,434.91	4,706,828.58	0.00	522,393.67	26.04
<b>OPCVM européens coordonnés et assimilables</b>													
<b>DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>													
FR0000985558	AVIVA INV.MON.C 4D	1,259.	P EUR	2260.024	M 29/12/23	2287.32	0	2,845,370.26	2,879,735.88	0.00	34,365.62	15.93	
FR0014002J14	BDL CONVICTIONS PT V	660.	P EUR	1133.99	M 28/12/23	1167.81	5	748,433.40	770,754.60	0.00	22,321.20	4.26	
LU1753045928	BNPP E MSCI Japan SR	24,775.	P EUR	22.3355	M 28/12/23	21.6785	Y	553,362.01	537,084.84	0.00	-16,277.17	2.97	
LU0090784017	DIGITAL ST EUROP AC	306.	P EUR	1080.2796	M 28/12/23	1150.14	0	330,565.57	351,942.84	0.00	21,377.27	1.95	
LU0284395984	DNCA IN VAL EU IC	5,700.	P EUR	202.2867	M 28/12/23	226.73	0	1,153,034.17	1,292,361.00	0.00	139,326.83	7.15	
IE00B3019T94	EURO STOXX OPTIM ETF	13,210.	P EUR	57.2359	M 28/12/23	81.2036	Y	756,086.87	1,072,699.56	0.00	316,612.69	5.93	
IE00B3CCJB88	GUIN.GL.EN.EUR DD	14,013.	P EUR	8.1374	M 28/12/23	12.2269	0	114,029.09	171,335.55	0.00	57,306.46	0.95	
LU2659281534	JP MID EM AFREMG CHD	6,918.145	P EUR	72.8294	M 29/12/23	101.48	0	503,844.14	702,053.35	0.00	198,209.21	3.88	
LU0129489489	JPMF EA EU EQ CC	23,000.	P EUR	19.2281	M 29/12/23	0.	E	442,247.35	0.00	0.00	-442,247.35	0.00	
LU1923627092	MUL-LYXOR MSCI RUSSI	12,092.	P EUR	36.4882	M 29/12/23	0.	E	441,214.79	0.00	0.00	-441,214.79	0.00	
LU0340558823	PICTET TIMBER I EUR	1,900.	P EUR	245.9799	M 29/12/23	255.44	0	467,361.80	485,336.00	0.00	17,974.20	2.68	
<b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>													
								CUMUL (EUR)	8,355,549.45	8,263,303.62	0.00	-92,245.83	45.71
<b>DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING</b>													
IE00B00FV128	ISHARES FTSE 250	9,000.	P GBP	18.1101	M 29/12/23	18.3767	Y	187,522.60	190,311.60	0.00	2,789.00	1.05	
<b>DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US</b>													
LU0849851471	ABN MM A US EQ IC	2,826.	P USD	267.8521	M 28/12/23	296.923	0	654,316.14	759,370.50	0.00	105,054.36	4.20	
IE00B9723685	FSA GR CH GT III USD	55,000.	P USD	16.1076	M 29/12/23	16.7718	0	821,968.83	834,795.48	0.00	12,826.65	4.62	
LU0345776172	IGS ASIAN I C.3DEC	29,025.	P USD	33.4203	M 29/12/23	33.05	0	873,443.65	868,123.30	0.00	-5,320.35	4.80	
LU1079841513	OSS SHL BRC CP \$	800.	P USD	1064.8628	M 28/12/23	1290.315	Y	721,270.01	934,164.71	0.00	212,894.70	5.17	
LU0429319345	TROME LC EQ A ACC	15,000.	P USD	38.6045	M 29/12/23	53.35	0	497,572.16	724,208.14	0.00	226,635.98	4.01	
LU0225244705	WPS SELECT GROWTH IC	71.	P USD	9448.8459	M 28/12/23	11883.4835	0	625,105.27	763,554.14	0.00	138,448.87	4.22	
<b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US</b>													
								CUMUL (EUR)	4,193,676.06	4,884,216.27	0.00	690,540.21	27.02
<b>III - Titres d'OPCVM</b>													
								CUMUL (EUR)	16,921,183.02	18,044,660.07	0.00	1,123,477.05	99.81

## Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23  
 PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore  
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V	A	L	E	U	R	STATUTS	DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P. R. U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<----->	Devise du portefeuille	----->	PRCT	
						VAL/LIGNE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	ACT NET

## VI - ENGAGEMENTS SUR MARCHES A TERME

## Engagements à terme fermes

## Futures étrangers

## SOUS-JACENT : SX5E DJ STOXX50 E

IVG___H4	EURO STOXX 50 0324	20.	EUR	4585.5	M	29/12/23	4543.	4		0.00		-8,500.00		0.00		-8,500.00	-0.05
----------	--------------------	-----	-----	--------	---	----------	-------	---	--	------	--	-----------	--	------	--	-----------	-------

## VIII - TRESORERIE

## Dettes et créances

## Règlements différés

## DEVISE VALEUR : EUR EURO

RACHEUR	Rachats a payer	-3,653.9	EUR	1.		29/12/23	1.			-3,653.90		-3,653.90		0.00		0.00	-0.02
SOUSEUR	Souscriptions/payer	8,286.93	EUR	1.		29/12/23	1.			8,286.93		8,286.93		0.00		0.00	0.05

## SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR)

4,633.03

4,633.03

0.00

0.00

0.03

## Deposit

## DEVISE VALEUR : EUR EURO

DGMCI EUR	Dépôt gar. CACEIS BK	64,724.2	EUR	1.		29/12/23	1.			64,724.20		64,724.20		0.00		0.00	0.36
-----------	----------------------	----------	-----	----	--	----------	----	--	--	-----------	--	-----------	--	------	--	------	------

## Appels de marge

## DEVISE VALEUR : EUR EURO

MARCI EUR	Appel Marge CACEIS	8,500.01	EUR	1.		29/12/23	1.			8,500.01		8,500.01		0.00		0.00	0.05
-----------	--------------------	----------	-----	----	--	----------	----	--	--	----------	--	----------	--	------	--	------	------

## Frais de gestion

## DEVISE VALEUR : EUR EURO

FGPREUR	Frais gest rétro in	5,617.52	EUR	1.		29/12/23	1.			5,617.52		5,617.52		0.00		0.00	0.03
FGPVFC1EUR	Frais de Gest. Fixe	-81,715.48	EUR	1.		29/12/23	1.			-81,715.48		-81,715.48		0.00		0.00	-0.45

## SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR)

-76,097.96

-76,097.96

0.00

0.00

-0.42

## Dettes et créances

CUMUL (EUR)

1,759.28

1,759.28

0.00

0.00

0.01

## Disponibilités

## Avoirs en france

## DEVISE VALEUR : EUR EURO

BQCI EUR	CACEIS Bank	39,498.02	EUR	1.		29/12/23	1.			39,498.02		39,498.02		0.00		0.00	0.22
----------	-------------	-----------	-----	----	--	----------	----	--	--	-----------	--	-----------	--	------	--	------	------

## DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING

BQCI GBP	CACEIS Bank	2,641.86	GBP	1.14896702		29/12/23	1.15068178			3,035.41		3,039.94		0.00		4.53	0.02
----------	-------------	----------	-----	------------	--	----------	------------	--	--	----------	--	----------	--	------	--	------	------

## DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

BQCI USD	CACEIS Bank	-2,059.88	USD	0.92558304		29/12/23	0.90497738			-1,906.59		-1,864.14		0.00		42.45	-0.01
----------	-------------	-----------	-----	------------	--	----------	------------	--	--	-----------	--	-----------	--	------	--	-------	-------

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<----- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
<b>Avoirs en france</b>												
					CUMUL (EUR)			40,626.84	40,673.82	0.00		46.98 0.22
<b>VIII - TRESORERIE</b>												
					CUMUL (EUR)			42,386.12	42,433.10	0.00		46.98 0.23
<b>PORTEFEUILLE : R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE (168026)</b>												
					(EUR)			16,963,569.14	18,078,593.17	0.00		1,115,024.03 100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23

PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 18,036,160.07

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 941.13 EUR

Frais de gestion charge Entreprise

Frais maximum notice : 941.13 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0013183308 R-CO OBJECTIF DYNAM	EUR	18,078,593.17	137,152.007	131.81	100.			135.76	131.81

Actif net total en EUR : 18,078,593.17

Precedente VL en date du 28/12/23 :

C1	R-CO OBJECTIF DYNAM	Prec. VL :	131.71	(EUR)	Variation :	+0.076%
----	---------------------	------------	--------	-------	-------------	---------

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 29/12/23

PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

## COURS DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente	variation		
Cours EUR en GBP :	0.86905	cotation :	29/12/23	0.	0.8706	cotation :	28/12/23	-0.17804
Cours EUR en USD :	1.105	cotation :	29/12/23	0.	1.1114	cotation :	28/12/23	-0.57585

## COURS INVERSEES DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		
Cours GBP en EUR :	1.1506817789	cotation :	29/12/23	0.	1.1486331265	cotation :	28/12/23
Cours USD en EUR :	0.9049773755	cotation :	29/12/23	0.	0.8997660608	cotation :	28/12/23

# **R-co OBJECTIF DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management

29, avenue de Messine  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 décembre 2023

## R-co OBJECTIF DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management

29, avenue de Messine  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

---

Aux porteurs de parts du FCP R-co OBJECTIF DYNAMIQUE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co OBJECTIF DYNAMIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Galienne', is written over a blue shield-shaped logo containing a white checkmark.

Olivier GALIENNE

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>18 053 160,08</b>	<b>16 067 685,52</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>18 044 660,07</b>	<b>16 031 185,52</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 044 660,07	16 031 185,52
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>8 500,01</b>	<b>36 500,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 500,01	36 500,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>78 628,65</b>	<b>119 780,89</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	78 628,65	119 780,89
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>42 537,96</b>	<b>106 102,71</b>
Liquidités	42 537,96	106 102,71
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>18 174 326,69</b>	<b>16 293 569,12</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	17 846 470,52	16 307 230,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	537 579,81	169 110,24
Résultat de l'exercice (a,b)	-305 457,16	-296 159,36
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>18 078 593,17</b>	<b>16 180 181,28</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>8 500,00</b>	<b>36 500,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	8 500,00	36 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 500,00	36 500,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>85 369,38</b>	<b>74 694,87</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	85 369,38	74 694,87
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 864,14</b>	<b>2 192,97</b>
Concours bancaires courants	1 864,14	2 192,97
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>18 174 326,69</b>	<b>16 293 569,12</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	757 000,00
<b>EURO STOXX 50 0324</b>	908 600,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Les valeurs en gras correspondent à des valeurs en attente de l'affectation de la SDG. Par défaut, elles sont classées en « autres opérations ».

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 397,60	4 781,21
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 585,08	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 433,34	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>11 416,02</b>	<b>4 781,21</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 439,04	2 254,61
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>2 439,04</b>	<b>2 254,61</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>8 976,98</b>	<b>2 526,60</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	310 545,97	278 036,84
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-301 568,99</b>	<b>-275 510,24</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 888,17	-20 649,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-305 457,16</b>	<b>-296 159,36</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.



**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013183308 - Part R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE : Taux de frais maximum de 1,90% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>16 180 181,28</b>	<b>16 756 922,42</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 380 656,23	3 531 800,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 036 740,06	-1 083 280,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	758 891,69	377 456,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-361 384,28	-74 518,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	124 900,00	257 625,43
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-93 556,87	-487 761,72
Frais de transactions	-1 164,44	-2 218,37
Différences de change	-127 072,70	232 005,95
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 527 451,31	-2 959 890,39
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 050 412,51</i>	<i>-477 038,80</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>477 038,80</i>	<i>-2 482 851,59</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	28 000,00	-92 400,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-8 500,00</i>	<i>-36 500,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>36 500,00</i>	<i>-55 900,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-301 568,99	-275 510,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>18 078 593,17</b>	<b>16 180 181,28</b>

(\*) 30.12.2022: Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	908 600,00	5,03
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>908 600,00</b>	<b>5,03</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 537,96	0,24
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 864,14	0,01
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	42 537,96	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 864,14	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	4 884 216,27	27,02	190 311,60	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 039,94	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 864,14	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	8 286,93
	Rétrocession de frais de gestion	5 617,52
	Dépôts de garantie en espèces	64 724,20
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>78 628,65</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	3 653,90
	Frais de gestion fixe	81 715,48
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>85 369,38</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-6 740,73</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	18 851,5710	2 380 656,23
Parts rachetées durant l'exercice	-16 119,6720	-2 036 740,06
Solde net des souscriptions/rachats	2 731,8990	343 916,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	137 152,0070	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	324 491,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Rétrocessions des frais de gestion	13 945,05

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant



### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 538 831,26
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	1 584 567,96
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	954 263,30
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 538 831,26</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-305 457,16	-296 159,36
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-305 457,16</b>	<b>-296 159,36</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-305 457,16	-296 159,36
<b>Total</b>	<b>-305 457,16</b>	<b>-296 159,36</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	537 579,81	169 110,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>537 579,81</b>	<b>169 110,24</b>

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	537 579,81	169 110,24
<b>Total</b>	<b>537 579,81</b>	<b>169 110,24</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	11 796 739,53	12 364 732,75	16 756 922,42	16 180 181,28	18 078 593,17
Nombre de titres	100 816,1440	98 585,9540	114 778,2810	134 420,1080	137 152,0070
Valeur liquidative unitaire	117,01	125,42	145,99	120,37	131,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,17	7,82	12,48	1,25	3,91
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,75	-1,82	-2,33	-2,20	-2,22

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC	EUR	1 259	2 879 735,88	15,93
BDL CONVICTIONS C Part V	EUR	660	770 754,60	4,26
HSBC EURO ACTIONS IC	EUR	926	1 628 167,28	9,00
Longchamp Dalton Japan Long Only Ucits Fd 1UH	EUR	524	539 830,04	2,99
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	7,9371	1 584 567,96	8,77
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	7 066	954 263,30	5,28
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>8 357 319,06</b>	<b>46,23</b>
<b>IRLANDE</b>				
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	13 210	1 072 699,56	5,93
FSSA Greater China Growth Fund Class III Accumulation USD	USD	55 000	834 795,48	4,62
GUIN.GLOBAL ENERGY CL.D EUR D	EUR	14 013	171 335,55	0,95
ISHARES FTSE 250	GBP	9 000	190 311,60	1,05
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>2 269 142,19</b>	<b>12,55</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ABN AMRO MM ARIST US-I USD	USD	2 826	759 370,50	4,20
BNP Paribas Easy MSCI Japan SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF	EUR	24 775	537 084,84	2,97
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	71	763 554,14	4,22
DIGITAL ST EUROP AC	EUR	306	351 942,84	1,95
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	5 700	1 292 361,00	7,15
IGS ASIAN EQ.CL.I USD C.3DEC	USD	29 025	868 123,30	4,80
JPM FDS EAST.EUROPE EQ.CL.C C.	EUR	23 000	0,00	0,00
MIDDLE EAST AFRICA AND EMERG EUROPE OPP C HDG	EUR	6 918,145	702 053,35	3,88
MUL-LYXOR MSCI RUSSIA UCITS ETF	EUR	12 092	0,00	0,00
Ossiam Shiller Barclays Cape® US Sector Value TR 1C (USD)	USD	800	934 164,71	5,17
PICTET TIMBER CL.I EUR	EUR	1 900	485 336,00	2,69
TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC	USD	15 000	724 208,14	4,00
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>7 418 198,82</b>	<b>41,03</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>18 044 660,07</b>	<b>99,81</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>18 044 660,07</b>	<b>99,81</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO STOXX 50 0324	EUR	20	-8 500,00	-0,04
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-8 500,00</b>	<b>-0,04</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-8 500,00</b>	<b>-0,04</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-8 500,00</b>	<b>-0,04</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	8 500,01	8 500,01	0,04
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>8 500,01</b>	<b>0,04</b>
<b>Créances</b>			<b>78 628,65</b>	<b>0,44</b>
<b>Dettes</b>			<b>-85 369,38</b>	<b>-0,47</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>40 673,82</b>	<b>0,22</b>
<b>Actif net</b>			<b>18 078 593,17</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE</b>	<b>EUR</b>	<b>137 152,0070</b>	<b>131,81</b>
--------------------------------------	------------	---------------------	---------------